



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

JVC

Question au Gouvernement n° 1841

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Durieux.

M. Jean-Paul Durieux. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

La société JVC, filiale du groupe Matsushita, vient d'annoncer la fermeture à la fin du mois de janvier 1997 de son unité de Villers-la-Montagne. La production de matériel hi-fi haut de gamme sera transférée, avec des aides européennes, dans son usine écossaise, hi-fi ce qui entraînera le licenciement des 243 salariés de l'entreprise. JVC a obtenu, lors de son installation en 1988, des aides importantes de l'État et de la Communauté européenne: 30 millions de francs sur un investissement total de 80 millions.

Monsieur le ministre, quelle démarche envisagez-vous d'entreprendre auprès de JVC pour contrôler l'utilisation des crédits apportés et préserver les emplois menacés ? Quelle dynamique entendez-vous impulser pour que soit atteint l'objectif des 5 500 emplois sur le pôle européen de développement de Longwy, sachant que 2 500 emplois seulement ont été créés en dix ans ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

M. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Monsieur Durieux, effectivement, quand l'entreprise japonaise JVC s'est installée, il y a presque dix ans, à Villers-la-Montagne, à côté de Longwy, elle a bénéficié de la prime à l'aménagement du territoire et de l'intervention financière des collectivités locales. Mais elle a pleinement satisfait aux conditions d'emplois, puisqu'elle en a créé plus qu'il n'était prévu.

Il n'existe donc pas de moyens réglementaires de réclamer le remboursement des aides versées à JVC, maintenant qu'elle annonce son intention de quitter la Lorraine.

M. Henri Emmanuelli. Quelle résignation !

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. J'ai fait savoir à l'entreprise qu'elle avait une obligation morale quant à l'avenir du site et ses dirigeants m'ont semblé assez réceptifs. (Exclamation sur les bancs du groupe socialiste.)

J'ai mobilisé le réseau extérieur de la DATAR et, avec l'aide du conseil général et du conseil régional, nous pouvons espérer attirer une autre entreprise sur ce site. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Il serait bon, pour l'heure, de respecter une certaine confidentialité.

Pour ce qui concerne le pôle de Longwy, monsieur Durieux, nous avons assisté ensemble, il y a quelques mois, à l'inauguration de l'entreprise Daewoo qui crée plusieurs centaines d'emplois. Je vous l'ai dit ce jour-là, et je vous le confirme, toutes les primes à l'aménagement du territoire seront maintenues dans ce bassin.

(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Paul Durieux.

M. Jean-Paul Durieux. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'integration.

La societe JVC, filiale du groupe Matsushita, vient d'annoncer la fermeture a la fin du mois de janvier 1997 de son unite de Villers-la-Montagne. La production de materiel hi-fi haut de gamme sera transferee, avec des aides europeennes, dans son usine ecossaise, hi-fi ce qui entrainera le licenciement des 243 salaries de l'entreprise. JVC a obtenu, lors de son installation en 1988, des aides importantes de l'Etat et de la Communaute europeenne: 30 millions de francs sur un investissement total de 80 millions.

Monsieur le ministre, quelle demarche envisagez-vous d'entreprendre aupres de JVC pour controler l'utilisation des credits apportees et preserver les emplois menaces ? Quelle dynamique entendez-vous impulser pour que soit atteint l'objectif des 5 500 emplois sur le pole europeen de developpement de Longwy, sachant que 2 500 emplois seulement ont ete crees en dix ans ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'integration.

M. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'integration. Monsieur Durieux, effectivement, quand l'entreprise japonaise JVC s'est installee, il y a presque dix ans, a Villers-la-Montagne, a cote de Longwy, elle a beneficie de la prime a l'aménagement du territoire et de l'intervention financiere des collectivites locales. Mais elle a pleinement satisfait aux conditions d'emplois, puisqu'elle en a cree plus qu'il n'etait prevu.

Il n'existe donc pas de moyens reglementaires de reclamer le remboursement des aides versees a JVC, maintenant qu'elle annonce son intention de quitter la Lorraine.

M. Henri Emmanuelli. Quelle resignation !

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'integration. J'ai fait savoir a l'entreprise qu'elle avait une obligation morale quant a l'avenir du site et ses dirigeants m'ont semble assez receptifs. (Exclamation sur les bancs du groupe socialiste.)

J'ai mobilise le reseau exterieur de la DATAR et, avec l'aide du conseil general et du conseil regional, nous pouvons esperer attirer une autre entreprise sur ce site. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. Je vous en prie !

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'integration. Il serait bon, pour l'heure, de respecter une certaine confidentialite.

Pour ce qui concerne le pole de Longwy, monsieur Durieux, nous avons assiste ensemble, il y a quelques mois, a l'inauguration de l'entreprise Daewoo qui cree plusieurs centaines d'emplois. Je vous l'ai dit ce jour-la, et je vous le confirme, toutes les primes a l'aménagement du territoire seront maintenues dans ce bassin.

(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Durieux Jean-Paul](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1841

Rubrique : Materiels electriques et electroniques

Ministère interrogé : aménagement du territoire, ville et intégration

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 1996, page 5350

Réponse publiée le : 16 octobre 1996, page 5350

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 1996